



ACTIVITES ET TARIFS 2020-2021 ENFANTS-ADOLESCENTS

Les Ateliers débutent le mercredi 16 septembre 2020

ADHESION ANNUELLE 15 €

ATELIERS ADOLESCENTS	AGE	ANIMATEUR	JOUR	HEURES	DUREE	*Prix par An	paiement			Prix à la Séance	*Prix Trimestre	Fournitures voir bas de page			
							Facilité de paiement = 1 à 3 chèques								
							Ch N°1	Ch N°2	Ch N°3						
103- DESSIN - PEINTURE Modelage	dès 9 ans	M. NOTTON	MERCREDI	14h30 - 16h30	2 H	290 €	100 € + Adhésion	95 €	95 €	15 €	120 €	1			
102- ARTS PLASTIQUES, dessin, peinture, mosaïque, sculpture sur terre	dès 9 ans	M BOUTET	MERCREDI	16h00 - 18h00	2 H	290 €	100€ + Adhésion	95 €	95 €	15 €	120 €	1			

ATELIER ENFANTS	AGE	ANIMATEUR	JOUR	HEURES	DUREE	*Prix par An	paiement			Prix à la Séance	*Prix Trimestre	Fournitures voir bas de page			
							Facilité de paiement = 1 à 3 chèques								
							Ch N°1	Ch N°2	Ch N°3						
101- MODELAGE TERRE/ARTS PLASTIQUES	dès 5 ans	M. BOUTET	MERCREDI	09h30 - 11h00 14h00 - 15h30	1 H 30 1 H 30	260 €	90 € + Adhésion	85 €	85 €	12 €	110 €	1			

ADHESION : 5 € par stage pour les enfants non inscrits à un atelier annuel, à concurrence de 15 €

STAGES ENFANTS VACANCES SCOLAIRES	AGE	ANIMATEUR	JOUR	HEURES	DUREE	COUT et PAIEMENT (*)			Prix à la Séance	Fournitures voir bas de page
104- ARTS PLASTIQUES	Dès 5 ans	M. BOUTET	TOUSSAINT du 19 au 23 octobre NOEL** du 21 au 24 décembre PRINTEMPS** du 19 au 23 avril	14h00 - 17h00	3 H / jour	90 €			20 €	1
						80 €			20 €	
						90 €			20 €	

*LES PRIX PAR AN OU PAR TRIMESTRE S'ENTENDENT HORS ADHESION.

LES INSCRIPTION A L'ANNEE SONT PRIORITAIRES SUR CELLES AU TRIMESTRE.

** Dates à confirmer.

Règlement : En cas de paiement fractionné, le chèque n°1 sera encaissé en octobre 2020, le chèque n° 2 en janvier 2021, le chèque n°3 en avril 2021.
PASS+ accepté.

1 - Fournitures comprises dans le coût de l'atelier.

*Le Conseil d'Administration des Ateliers d'Expression se réserve le droit de modifier les horaires, les jours et lieux indiqués.
Les ateliers ayant un nombre insuffisant de participants sont susceptibles d'être supprimés à partir du 02 novembre 2020.*